

LES METIERS DE LA PSYCHOMOTRICITE

rencontre organisée dans le cadre de « Histoires de cerveau,
actualité des neurosciences »
le 28 Avril 2004 au CCSTI-Grenoble

sommaire



Les formations



Interview de Jean-Noël Besson



Interview de Laurence Guyral, Elisabeth Person,
Sandrine Bronchart, Sylvie Hingray-Winckel



Les chiffres de la profession



Repères



Bloc notes



Informations MIFE



Les Guides du Quai des Clics

Un dossier réalisé par le CCSTI-Grenoble et l'AFEJI-MIFE de l'Isère - Avril 2004
Remerciements à Hélène Dreyfus, Jean-Noël Besson, Laurence Guyral, Elisabeth Person,
Sandrine Bronchart et Sylvie Hingray-Winckel.



Les formations

► Psychomotricien : un auxiliaire de santé

A l'articulation entre neurosciences et psychologie, la thérapie psychomotrice s'adresse au corps pour rétablir les fonctions physiques, mentales et affectives perturbées. Le psychomotricien aide son patient à trouver ou retrouver un équilibre, à mieux prendre conscience de son corps, à le maîtriser, à en faire un instrument capable de s'exprimer et de communiquer. Son travail relève aussi bien de la rééducation que de la psychothérapie.

Le psychomotricien intervient dans différents types de troubles psychomoteurs : défaut de coordination motrice, agitation, difficultés d'attention, troubles de l'équilibre, mouvements parasitaires (tics, tremblements), difficultés dans l'exécution de l'écriture, dans la capacité à se repérer dans l'espace et dans le temps, troubles du tonus...

Le psychomotricien intervient sur prescription médicale. Son activité s'exerce en collaboration étroite avec les membres d'une équipe pluridisciplinaire : médecins, orthophonistes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes...

Source : www.onisep.fr

► Le concours d'admission

360 places pour 3900 candidats en 2003

Le nombre de places mises au concours d'entrée en première année d'études est décidé par arrêté du Ministre de la santé et défini chaque année pour chaque établissement de formation.

Les conditions d'admission

- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent
- Etre âgé de 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission.

Les épreuves

- une contraction de texte
 - un sujet en biologie portant sur le programme des classes de première et terminale scientifiques.
- Des épreuves de sélection complémentaires peuvent être organisées sous la forme d'entretiens de motivation ou encore de tests psychotechniques.

Remarques : 56% des étudiants en 1^{ère} année de formation ont un bac scientifique ! Certains instituts de formation ne recrutent que des candidats ayant déjà effectué une première année en faculté de médecine.

Après l'admission

La formation dure 3 ans. Les études sont organisées sous forme de modules comprenant des enseignements théoriques et pratiques, des stages et des études de cas sont également au programme. Le programme de la 1^{ère} année porte essentiellement sur les bases médicales : anatomie, physiologie, psychologie, santé publique. Les 2^{ème} et 3^{ème} années misent à fond sur la pratique : ateliers d'expression corporelle, stages...

► Concours pour tous ?

Non : des candidats peuvent se présenter directement à l'examen de passage en 2^{ème} année, s'ils justifient :

De 2 années d'exercice professionnel

et :

d'une licence, ou maîtrise de psycho ou d'un diplôme d'Etat d'ergothérapeute, d'infirmier, de masseur kinésithérapeute, d'éducateur spécialisé –bientôt accessible en VAE-, et les titulaires du certificat de capacité d'orthophoniste, de l'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés, de l'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, ...sous réserve d'être également titulaire du bac. La demande d'accès à cet examen s'effectue auprès de la DRASS, au plus tard un mois avant la date de l'examen.



Les organismes de formation

Pour exercer, le psychomotricien doit impérativement posséder le diplôme d'Etat qui se prépare en 3 ans dans 5 universités et 1 école privée agréées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité. Les frais de scolarité varient de 1 000 € dans les UFR à 6 500 € dans les instituts privés.

► Les formations initiales

■ Faculté de Médecine Paul Broca
Département de Psychomotricité
Centre hospitalier Charles Perrens
121, rue de la Béchade
33076 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 57 13 61 / Fax : 05 56 96 83 55
<http://www.formations.u-bordeaux2.fr/formation/paramedic.html>
Nombre de places ouvertes à concours : 42

■ Institut « Techniques de Réadaptation »
Département psychomotricité
8, av Rockefeller
69373 Lyon Cedex
Tél. : 04.78.77.75.39 / Fax : 04.78.77.70.94
<http://itr.univ-lyon1.fr/ens/Psychomotricité-adm.htm>
► Nombre de places ouvertes à concours : 49

■ Institut de Formation de Psychomotriciens de la région Nord/Pas-de-Calais
1, rue Gustave Delory
59120 Loos
Tél. : 03 20 17 21 40 / Fax. 03 20 17 21 41
► Nombre de places ouvertes à concours : 46

■ Université Paris VI - UFR Pitié-Salpêtrière
Institut de Formation en Psychomotricité
91 Bd de l'hôpital
75634 Paris Cedex 13
Tél.: 01.45.86.20.51 / Fax. 01.40.77.95.00
<http://www.chups.jussieu.fr/programmes/psychomot/psychomot.html>
► Nombre de places ouvertes à concours : 132

■ Institut Supérieur de Rééducation
Psychomotrice
9 Bis Rue Bouquet De Longchamp
75116 PARIS
Tél. : 01 47 04 22 03 / Fax. 01 47 04 44 49
<http://www.isrp.fr/>
Nombre de places ouvertes à concours : 67

■ Université Paul Sabatier
Faculté de Médecine de Toulouse
Secrétariat des Techniques de Réadaptation
133, rte Narbonne - 31062 Toulouse cedex 04
Tél : 05 62 88 90 42 / Fax. 05 61 55 64 70
<http://www.psychomot.ups-tlse.fr/index.php>
► Nombre de places ouvertes à concours : 24

► La formation continue

*Diplôme d'Etat, perfectionnement ou formations à des thérapies différentes.
La formation continue permet d'évoluer.*

Le diplôme d'Etat peut être préparé dans le cadre de la formation continue, ainsi que des formations universitaires et des stages de techniques psychomotrices. Se renseigner auprès des instituts de formation ou des organismes professionnels.

► Des spécialisations

.... pour les professionnels à l'université de Besançon (Diplôme universitaire, **DU**, de personnes physiquement dépendantes, retour et maintien à domicile), à l'université de médecine de Besançon ; **DU** de perfectionnement clinique et initiation à la recherche en psychomotricité à l'Université de Bordeaux II, **DU** matériel à l'officine pour le maintien à domicile des personnes handicapées à l'Université de Franche-Comté, **DU** art en thérapie et en psychopédagogie à l'Université René Descartes Paris V.

Licence en santé mentale et **maîtrise** en recherche clinique : IUP ingénierie de la santé – GIP Paris XII

► **Des formations complémentaires** en psychothérapie par l'art sont organisées par divers organismes ou associations.

Des passerelles...

Le diplôme donne accès de plein droit à la licence de sciences sanitaires et sociales et en licence de sciences de l'éducation.

Le psychomotricien peut également se spécialiser en psychothérapie.



Interview de Jean-Noël Besson

Directeur de l'Institut de Psychomotricité de Lyon

Quel est le profil des étudiants qui s'inscrivent dans votre formation ?

Depuis la suppression des entretiens complémentaires d'admission aux épreuves écrites, nous accueillons beaucoup moins d'étudiants ayant déjà un cursus de formation ou même une expérience professionnelle derrière eux. Les épreuves écrites du concours portant (en biologie) sur le programme de première et terminale S, nous avons donc essentiellement des étudiants qui viennent soit directement du bac soit d'une année de préparation au concours. Les candidats ont environ 20 ans en première année de formation.

Les formations sont-elles adaptées à l'évolution du métier et au marché de l'emploi ?

Pour l'instant, on peut répondre oui à cette question sachant que la formation a su s'adapter et anticiper une demande plus forte en débouchés auprès des personnes âgées, ceci étant dû au vieillissement de la population. De plus, les quotas d'admission dans les Instituts de Formation fixés par le Ministère de la Santé pour chaque région, via la D.R.A.S.S(*) sont réévalués régulièrement et semblent bien correspondre à l'offre d'emploi, ce qui fait que, pour le moment, nous ne formons pas de chômeurs !

Quel est le parcours des étudiants après la formation ?

La majorité trouve du travail dans l'année d'obtention de leur diplôme, tout au moins à temps partiel. Certains, très rares, tentent directement l'expérience de l'exercice libéral.

Et en matière de poursuite d'études ?

Quelques-uns (moins de 10% des effectifs) s'engagent dans une autre filière universitaire qu'ils doivent, pour l'instant, reprendre presque au début, le D.E(*) n'offrant pratiquement aucune équivalence. La filière souvent choisie par ceux qui veulent poursuivre des études est la psychologie.

La réforme des diplômes universitaires LMD(*) sera un plus pour la profession

En effet, les étudiants sortiront de la formation avec d'une part un Diplôme professionnel leur permettant d'exercer, et d'autre part, une licence universitaire ou professionnelle ... qui leur permettra d'accéder directement en Master dans d'autres filières. On peut même envisager qu'après la création de Masters spécifiques aux professions de Santé, certains se dirigent vers la recherche fondamentale ou le Professorat, leur permettant de revenir enseigner dans leur filière d'origine avec un poste statutaire dans l'université.

On trouve beaucoup de femmes parmi les professionnels en psychomotricité, comment expliquer cet « engouement » ?

Selon les dernières études statistiques de la D.R.E.E.S (*), il y a actuellement en France plus de 84% de femmes dans cette profession. C'est beaucoup. On peut penser que les filières courtes et "professionnalisantes" attirent d'avantage les femmes que les hommes, le pragmatisme l'emportant sans doute sur l'ambition d'un salaire plus élevé !... Si l'on interroge les étudiants, c'est en effet ce qui ressort le plus. Une autre analyse paraît judicieuse : par tradition, la psychomotricité dans son exercice est "fléchée" comme une profession en contact avec les enfants, ce qui, on le sait, attire d'avantage les filles que les garçons, phénomène qu'on peut observer dans d'autres professions touchant à l'enfance (orthophonie, Institutrice de classes maternelles, éducatrice de jeunes enfants, etc.).

Sigles :

D.R.A.S.S : Direction Régionale aux Affaires Sanitaires et Sociales
D.E. : Diplôme d'Etat
LMD : Réforme des diplômes universitaires : Licence Master Doctorat
D.R.E.E.S : Direction de la Recherche et des Etudes de l'Evaluation Statistique



Interview de psychomotriciennes

Laurence Guyral, Elisabeth Person, Sandrine Bronchart, Sylvie Hingray-Winckel,
Membres de l'AIREP (Association Iséroise de Réflexion et d'Echanges en Psychomotricité)

De la rééducation psychomotrice à la fonction de psychomotricien, quelles sont les grandes évolutions du métier de psychomotricien ?

Les grandes évolutions du métier de psychomotricien sont fortement liées à l'histoire des sciences humaines. Différents courants de pensée, notamment la psychologie, la phénoménologie, la psychiatrie et les neurosciences, ont favorisé une lecture différente du trouble psychomoteur, à travers la compréhension du lien corps-psyché. A l'origine, ce métier plutôt rééducatif, à visée correctrice, s'est orienté progressivement vers une approche plus globale de la personne. La psychomotricité ne vise plus seulement à rééduquer une fonction déficiente ou à faire disparaître un symptôme. Elle s'intéresse désormais aux interrogations suivantes : Quelle est la valeur et la place du dysfonctionnement ? A quel niveau du développement psychomoteur y a-t-il eu fixation, désordre ? Qu'est-ce qui est empêché ? Quelles sont les potentialités ? Comment aider la personne à utiliser toutes ses possibilités de mouvement, d'expression et de relation ?

Diriez-vous qu'il y a une bonne adéquation entre les besoins et les offres de postes sur le marché de l'emploi ?

Non, il n'y a sûrement pas assez de création de postes pour couvrir tous les besoins potentiels. Rappelons que notre métier se situe dans le domaine thérapeutique et que de ce fait, l'évaluation des résultats est difficilement quantifiable. Notre champ d'intervention est vaste, il s'étend du nouveau-né jusqu'à la personne âgée.

Et il y a encore beaucoup à faire tant dans le domaine de la prévention que de l'accompagnement.

Le psychomotricien apporte un regard différent à la relation mère/bébé, à l'organisation de l'accueil du jeune enfant en milieu ordinaire (crèche, école, ..).

Dans la population adulte, l'individu, pris dans un rythme de vie effréné qui le met hors de lui-même, ressent la nécessité de se recentrer sur ses sensations corporelles. Le psychomotricien peut faire valoir là aussi son approche originale.

Auprès des personnes âgées qui s'invalident, auprès de celles qui sont en fin de vie, le psychomotricien est à l'écoute de l'expression de la douleur du corps, aide à la soulager, et à permettre que la communication se conserve le plus longtemps possible.

Compte tenu de la diversité des publics et des lieux d'intervention, comment s'organise la formation continue des personnels ?

En ce qui concerne la recherche en clinique, il y a un Diplôme Universitaire post-formation, en deux années (Ecole de la Pitié-Salpêtrière à Paris). Pour ce qui est de la formation continue, il existe des formations proposées par des organismes privés, des professionnels formés dans des techniques spécifiques, des associations... Ces formations peuvent porter sur : des techniques particulières (relaxation, travail dans l'eau, équithérapie, danse-thérapie, jeu dramatique, clown, diverses méthodes d'approche du corps...) des connaissances liées à des pathologies ou des handicaps spécifiques (autisme, troubles neurophysiologiques, ...) ou à des populations particulières (nouveau-né, personnes âgées). Des colloques, congrès, séminaires... sont organisés par les syndicats professionnels et constituent un lieu d'échanges d'expériences.

Pour contacter l'Association Iséroise de Réflexions et d'Echanges en Psychomotricité
AIREP - Maison des Associations – 6, rue Berthe de Boissieux – 38000 Grenoble
Site internet : www.airep.org/

Les chiffres de la profession

▶ Presque tous salariés

Environ 5086 personnes exercent actuellement en France

→ 84.5% de femmes

A l'hôpital, en clinique : services de puériculture, pédiatrie, psychiatrie, neurologie, gériatrie des établissements de soins et d'hospitalisation ...

En institutions : centres de rééducation et de réadaptation pour adultes et enfants, centres de cures médico-psychopédagogiques, centres d'aide par le travail, les établissements de garde et de séjour (enfants, personnes âgées...), les établissements de cure et de remise en forme (rééducation...), les établissements réservés aux handicapés (CMPP, CAT...), les centres de protection maternelle et infantile (PMI).

Dans quelques crèches et écoles maternelles, en prévention.

▶ Seulement 7% exercent en libéral

souvent en association avec d'autres professionnels : des psychologues, psychiatres, pédiatres, orthophonistes... L'exercice en libéral est beaucoup moins répandu. Les psychomotriciens n'ont pas de nomenclature auprès de la Sécurité Sociale, et leurs actes ne sont pas remboursés, sauf lorsqu'ils sont intégrés à un traitement d'ensemble comportant d'autres actes médicaux.

▶ Situation géographique de l'emploi

L'ANPE publie régulièrement des offres. Le code du métier est **24313**, il regroupe en appellation principale :

- le psychomotricien,
- le rééducateur en psychomotricité,
- le thérapeute en psychomotricité,

et en appellations spécifiques :

- le psychorééducateur,
- le thérapeute en relaxation.

En avril 2004 : 92 offres de l'ANPE disponibles sur toute la France. En Rhône-Alpes, on compte 503 psychomotriciens dont 102 en Isère. (*)

(*) Source : Fichier ADELI/DDASS 2002

▶ Quelles perspectives pour l'emploi ?

Compte tenu du vieillissement de la population, de nouveaux besoins de professionnels vont émerger en ergothérapie, audioprothèses et psychomotricité. Plusieurs indicateurs semblent converger vers le besoin d'augmenter le nombre de places offertes globalement dans les institutions formant ces professionnels.



Repères

Information et orientation...

www.afeji-mife.org

Maison de l'Information sur la formation et l'emploi en Isère, aide à l'élaboration du projet et du parcours professionnel

www.info-metiers.org

Le centre de documentation et d'information sur les métiers

www.onisep.fr

Le site de l'orientation : fiches métiers, les formations, les concours de la fonction publique...

www.j-net.org

Le site internet commun aux CRIJ et aux missions locales de Rhône-Alpes recense les formations de la région et tire le portrait de certains professionnels.

www.education.gouv.fr

Portail d'information pour aider les jeunes, à s'orienter et à préparer leur insertion. Voir les rubriques orientation et formation continue

www.grenoble-univ-rech.org/

Le site de Grenoble Universités Recherche : les formations dispensées à Grenoble dans les universités, et les grandes écoles. Voir également la rubrique « Formation continue »

www.ujf-grenoble.fr/ujf/fr/formation/celaio/index.phtml

Cellule d'Accueil, d'Information, d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (CELAIO) de l'Université Joseph Fourier de Grenoble

... et les métiers scientifiques et techniques sur Internet

www.maison-des-sciences.org:8080/mds/metiers/repertoire/science

un annuaire réalisé par le CCSTI de Poitiers.

www.slb.com/seed/fr/career/wise/index.htm

les femmes dans les métiers scientifiques et techniques.

www.referens.univ-poitiers.fr/version/men/

référentiel des emplois type de la recherche et de l'enseignement supérieur.

www.reseau-tee.net/

métiers de l'environnement.

... pour trouver un stage, un emploi, un job d'été, pour valider son projet professionnel dans le domaine de la santé

www.creai-ra.org Le CREA Rhône-Alpes propose également des offres d'emploi, réactualisées chaque jeudi, sur son site.

www.sante.gouv.fr rubrique renseignements pratiques : la base de données accessible est le FINISS, Fichier national des Etablissements sanitaires et sociaux.

[Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale](#) – DDASS (15, rue Commandant l'Herminier - 38000 Grenoble)

Pour en savoir plus :

- Syndicat National d'Union des Psychomotriciens : www.snup.fr
- Association des Etudiants et Professionnels en Psychomotricité (AFEPP)
91, Bvd de l'Hôpital – 75013 Paris – Tél. 01 45 86 20 52
- Fédération Française des Psychomotriciens : www.psychomotricite.com
- « Les carrières paramédicales », Les Guides de l'Étudiant, 2002



Bloc Notes

Financements de formations dans les domaines sanitaires et sociaux

Avec la promotion sociale et professionnelle la Région Rhône-Alpes peut soutenir votre projet de formation : indemnités de reprise d'études (IRE). Pour permettre à des adultes demandeurs d'emploi et salariés de reprendre des études supérieures à l'Université et notamment dans les écoles spécialisées des domaines sanitaires et sociaux la Région alloue une indemnité portant sur la rémunération et les charges annexes (transport, hébergement...) des stagiaires calculée par le CNASEA en fonction de la situation des personnes.

Public concerné

En priorité

* **le demandeur d'emploi** rhônalpin, inscrit à l'ANPE et justifiant de 2 années d'activité professionnelle, au minimum à mi-temps, dans les 6 dernières années (période calculée par rapport à la date d'entrée en formation). La personne ne peut être démissionnaire sauf :

- démission d'un travail précaire (contrat à durée déterminée ou indéterminée inférieur ou égal à un mi-temps ou contrat de travail à durée déterminée inférieur ou égal à 12 mois)
- démission de son emploi, plus de 6 mois avant la date d'entrée en formation

* **la personne en réinsertion** professionnelle dont le projet professionnel aura été validé par l'URACIFF (Union Régionale des Centres d'Information des Femmes et des Familles)

En second lieu

* **le fonctionnaire** ayant bénéficié d'un Congé Individuel de Formation (CIF) ou un Congé de Formation Professionnelle (CFP) ou du Plan de formation de son entreprise pendant sa première année de stage et qui poursuit sa formation dans le cadre d'une disponibilité ou d'un congé sans solde

En fonction des quotas disponibles

Les autres candidatures de demandeurs d'emploi, sur proposition de la DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales)

► **La formation en psychomotricité** fait partie des formations relevant de ce mode de prise en charge.

Pour en savoir plus : Renseignez vous à L' AFEJI-MIFE de l'Isère
7, Allée du Jardin Hoche
38000 Grenoble
Tél. 04.76.85.55.70
Fax. 04.76.47.19.35
email : afeji.mife@wanadoo.fr



informations MIFE de l'Isère

Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi

La formation tout au long de sa vie, l'orientation tout au long de son parcours professionnel...

L'emploi est en pleine mutation : se former tout au long de sa vie n'est plus seulement un droit pour chacun. Se perfectionner, acquérir de nouvelles compétences, se reconverter, valider ses savoirs par un diplôme, sont autant de nécessités qui concourent à son adaptation au monde du travail...

Pour construire son parcours professionnel, des aides, des accompagnements sont possibles.

pour chacun, quelque soit son statut !

Salarié :

- La formation est à l'initiative de l'employeur ?

Qu'elle soit inscrite ou non dans le **plan de formation**, votre formation est à sa charge, ainsi que tous les frais inhérents. Vous gardez votre statut de salarié, tout en étant en formation.

- La formation est à votre initiative ?

Vous travaillez en CDI depuis 12 mois au moins chez le même employeur et vous totalisez 24 mois d'activité salariée, vous pouvez bénéficier d'un CIF (**congé individuel de formation**). La formation ne peut généralement excéder 12 mois, la rémunération peut être maintenue, mais les frais d'inscription ne sont pas systématiquement pris en charge.

Bientôt, un DIF, **droit individuel à la formation**, donnera la possibilité à tous les salariés des entreprises du secteur privé de se former à raison de 20 heures par an, avec une possibilité, et sous certaines conditions, de cumuler ce droit sur 6 ans (soit 120 heures). Une **période dite de professionnalisation**, avec formation en alternance, concernera aussi des salariés de plus de 45 ans, ou voulant se réorienter après 20 ans d'activité professionnelle.

Demandeur d'emploi :

Dès la signature du PARE (plan d'accès de retour à l'emploi), vous pouvez sous certaines conditions, bénéficier d'une **Action Courte Régionale**, ou **d'une formation plus longue qualifiante ou diplômante**.

Dans les 12 mois qui succèdent la fin de votre contrat, si vous justifiez de 24 mois (consécutifs ou non) d'ancienneté en qualité de salarié au cours des 5 dernières années, dont 4 mois en CDD au cours des 12 derniers mois, vous pouvez prétendre à un **CIF CDD** ! Votre rémunération, voire les frais pédagogiques, sont alors pris en charge par un OPACIF, comme le Fongécif.

Salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, avec la **promotion sociale et professionnelle**, la Région Rhône-Alpes peut soutenir votre projet de formation. Et, pour tous, la loi de modernisation sociale permet **La Validation des acquis de l'expérience (VAE)** : toute personne peut se voir délivrer un diplôme ou une qualification professionnelle à partir d'une **expérience obtenue dans le cadre d'une activité, professionnelle ou non, d'au moins 3 ans**. L'intégralité du diplôme peut être obtenue en VAE. Dans tous les cas, un **accompagnement de parcours professionnel** (voire un **bilan de compétences**) est une étape préalable vivement conseillée.

AFEJI-MIFE de l'Isère

Maison de l'information sur la formation et l'emploi

7 allée du jardin Hoche - 38000 Grenoble

lundi, mardi de 9h à 18h, mercredi de 9h à 19h, jeudi et vendredi de 9h à 17h

☎ 04.76.85.55.70 - 📠 04.76.47.19.35 - email : afeji.mife@wanadoo.fr



CCSTI - Grenoble
La Casemate
Place Saint Laurent – 38000 Grenoble
Tel accueil/réservations : 04 76 44 88 80
Tel administration : 04 76 44 30 79
infos@ccsti-grenoble.org

